

A young girl wearing a light-colored headscarf and a patterned top is looking directly at the camera. The background is a blurred outdoor setting with trees and a building.

Asie du Sud-Ouest

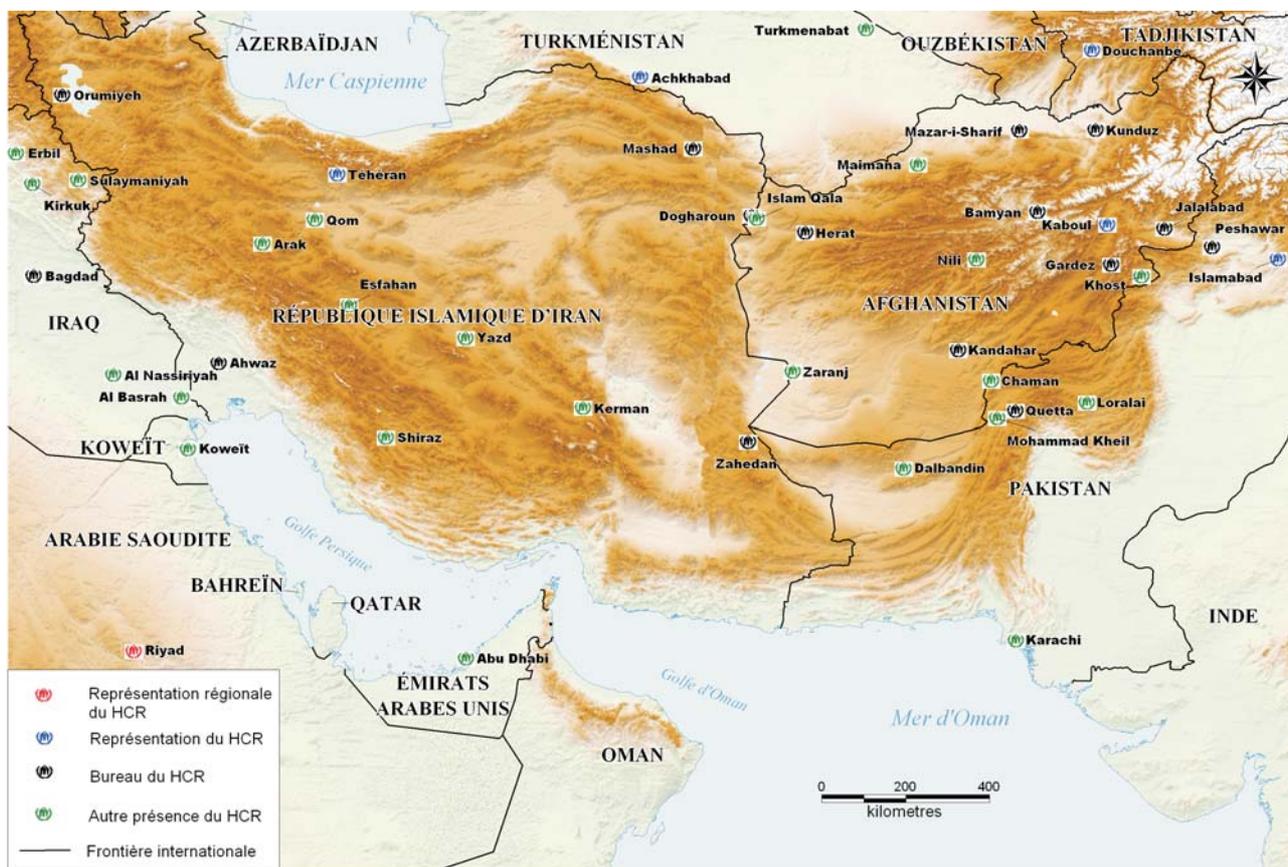
Faits marquants

- Quelque 167 000 Afghans enregistrés ont regagné leur pays en 2007, un nombre similaire à celui observé en 2006.
- Parallèlement, 206 000 Afghans non enregistrés sont rentrés du Pakistan avec l'aide du HCR, en profitant d'un délai de grâce accordé à titre exceptionnel par le Gouvernement du Pakistan.
- L'enregistrement de 2,1 millions d'Afghans résidant au Pakistan a été achevé en février 2007 ; les titulaires d'attestations d'enregistrement ont été autorisés à séjourner sur le territoire jusqu'à la fin de l'année 2009.
- À la fin de l'année 2007, la République islamique d'Iran a entrepris de réenregistrer les Afghans en vue de leur délivrer, à terme, des permis de travail.
- En Afghanistan, une indemnité en espèces de 100 dollars E.-U. par personne a été accordée au titre de l'aide au rapatriement et à la réintégration ; les familles ont ainsi pu financer leurs frais de transport et subvenir à leurs besoins essentiels pendant la période qui a immédiatement suivi leur retour.

Afghanistan

Pakistan

République islamique d'Iran



Environnement opérationnel

Les données relatives au nombre d'Afghans enregistrés qui ont regagné de leur plein gré leur pays d'origine en 2007 confirment la tendance à la baisse amorcée en 2006 et indiquent que le mouvement de rapatriement massif a pris fin. Depuis 2002, plus de cinq millions d'Afghans sont rentrés dans leur patrie, quatre millions d'entre eux bénéficiant de l'assistance du HCR à cet effet.

Le ralentissement des rapatriements peut être attribué à l'insécurité qui continue de régner en Afghanistan, à la lenteur de la reconstruction et au profil de la population demeurée dans les pays d'accueil, puisque 80 pour cent de ses membres sont exilés depuis plus de 20 ans et la moitié d'entre eux sont nés en exil.

Quelque trois millions d'Afghans enregistrés vivent toujours en République islamique d'Iran et au Pakistan. Des pressions intérieures et internationales ont incité les Gouvernements de ces pays à réexaminer la situation des Afghans présents sur leur sol.

En Afghanistan, la sécurité s'est très nettement dégradée depuis 2005 : le nombre d'incidents de sécurité survenus en 2007 est le plus élevé qui ait été observé depuis la chute des Talibans. On estime qu'une partie du territoire seulement – de l'ordre de 30 pour cent – est effectivement contrôlée par le Gouvernement. La violence s'est intensifiée dans les régions du sud, du sud-est et de l'est, et s'est propagée dans les régions du nord et du centre. Les Nations Unies n'avaient accès qu'à la moitié du territoire à peine.

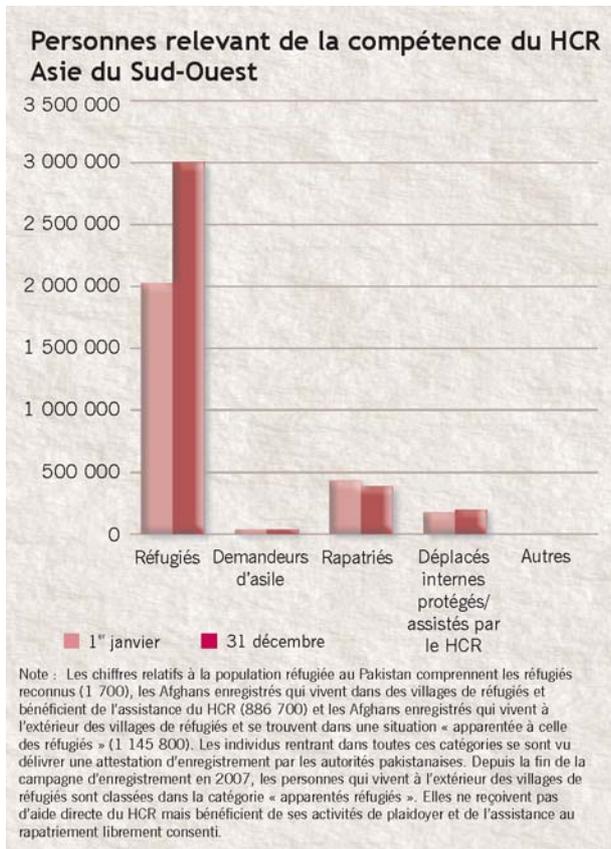
Au Pakistan, le nombre d'Afghans indiquant que l'insécurité dans leur pays d'origine les empêchait de rentrer a très nettement augmenté. Bon nombre d'Afghans résidant au Pakistan sont originaires de régions aujourd'hui en proie à l'insécurité.

Les difficultés économiques ont réduit la viabilité des rapatriements et de la réintégration. Le suivi des rapatriés et les évaluations de besoins font apparaître une tendance croissante au déplacement à l'intérieur de l'Afghanistan chez les rapatriés de l'année 2007. Incapables de subvenir à leurs besoins dans leur pays d'origine, bon nombre d'hommes et parfois des familles entières ont regagné leur ex-pays d'asile.

En conséquence, la protection des quelque trois millions d'Afghans enregistrés demeurant dans leurs pays d'asile est une priorité. Le HCR s'emploie à rendre la durée des séjours dans les pays d'asile plus prévisible, tout en s'efforçant de procurer l'appui nécessaire au Pakistan et à la République islamique d'Iran. Pour alléger la charge qui pèse sur ces pays du fait de leur hospitalité à l'égard des réfugiés, le Haut Commissariat appelle la communauté internationale à s'engager de manière concertée.

Réalisations et impact

Au Pakistan, les 2,1 millions d'Afghans qui ont été enregistrés jusqu'au mois de février 2007 ont reçu des attestations d'enregistrement, qui leur donnent le droit de séjourner dans le pays jusqu'à la fin de l'année 2009. Pour



la première fois, les Afghans ont pu prévoir, dans une certaine mesure, la durée de leur séjour au Pakistan.

Néanmoins le rapatriement librement consenti et progressif des Afghans enregistrés concernés par la fermeture des villages de réfugiés a exigé les efforts concertés de toutes les parties prenantes. Le village de réfugiés de Katcha Garhi, qui accueillait plus de 64 000 Afghans enregistrés, a fermé en août 2007 ; en revanche, la fermeture du village de Jalozaï a été reportée au printemps 2008. La moitié des résidents du village de réfugiés de Katcha Garhi et le tiers des habitants de Jalozaï ont choisi de regagner leur pays avec l'aide du HCR. Les autres réfugiés ont déménagé dans d'autres régions du Pakistan ou sont rentrés spontanément en Afghanistan.

En Afghanistan, le suivi a montré que les familles qui étaient rentrées après la fermeture des villages de réfugiés au Pakistan avaient des conditions de vie bien inférieures à celles des autres rapatriés. Par exemple, un groupe de 160 familles provenant du village de réfugiés de Katcha Garhi vit dans des tentes en Afghanistan. Ces familles ne peuvent regagner leur localité d'origine en raison de l'insécurité qui y sévit.

L'Accord tripartite conclu par le Pakistan, l'Afghanistan et le HCR a été prorogé jusqu'à la fin de l'année 2009. L'Accord fixe le cadre juridique et opérationnel des retours et garantit leur caractère volontaire. L'Accord tripartite signé avec le Gouvernement de la République islamique d'Iran a été reconduit pour une durée d'un an en mars 2007.

En République islamique d'Iran, le réenregistrement des Afghans a commencé en octobre 2007 et s'achèvera en 2008. Le HCR a confirmé que toutes les personnes actuellement enregistrées auraient l'occasion de se faire réenregistrer. Il convient à ce sujet de signaler un

développement positif : les Afghans réenregistrés auront la possibilité d'obtenir un permis de travail.

Le Haut Commissariat s'est également félicité d'apprendre que le Gouvernement de la République islamique d'Iran entendait instituer un nouveau régime de visa pour 200 000 Afghans : dans le cadre du nouveau régime, les hommes enregistrés et en âge de travailler seraient autorisés à solliciter un visa de travail après être rentrés en Afghanistan avec leur famille. Le HCR et les autorités étudient ensemble les moyens de simplifier les formalités et de réduire le coût de ce régime afin de permettre à un plus grand nombre d'Afghans d'en bénéficier. Ces régimes de visas, destinés aux Afghans enregistrés en République islamique d'Iran, pourraient leur donner des moyens légaux, et plus prévisibles, pour demeurer dans leur pays d'accueil.

En Afghanistan, les besoins de réintégration des rapatriés ont été inclus dans la Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan. Des réalisations dans les secteurs des abris et de l'eau, l'appui ciblé dispensé aux personnes qui avaient des besoins spécifiques et la distribution d'indemnités en espèces plus conséquentes ont répondu aux besoins essentiels des familles rapatriées. Cependant, le Haut Commissariat ne dispose pas des moyens nécessaires pour assurer la viabilité des rapatriements et de la réintégration ; il a donc communiqué ses évaluations de besoins à d'autres acteurs et s'est employé à forger de nouveaux partenariats pour accroître l'appui aux zones de rapatriement massif.

Contraintes

La mise en place de solutions durables au profit des Afghans qui rentrent dans leur pays est liée au processus à plus long terme de reconstruction et d'édification de l'État en Afghanistan, ainsi qu'à l'amélioration de la situation sécuritaire, ce qui prendra vraisemblablement plusieurs années.

La dégradation de la sécurité à travers la région et plus particulièrement en Afghanistan a été une contrainte majeure en 2007. Des problèmes de sécurité ont également été invoqués pour justifier la fermeture de villages de réfugiés au Pakistan et pour interdire l'accès à certaines régions en République islamique d'Iran. Les autorités ayant déclaré que 19 provinces seraient dorénavant interdites aux étrangers, plus de 124 000 Afghans enregistrés ont été mis en face de l'alternative suivante : regagner leur pays d'origine ou déménager dans une autre région de leur pays d'accueil, sous peine d'en être expulsés. On craint que cette situation n'entraîne des retours non volontaires et non durables.

La situation des réfugiés afghans évolue rapidement, de sorte qu'il est difficile de prévoir l'ampleur des futurs mouvements de retour. Les mouvements de rapatriement librement consenti deviendront sans doute moins importants et exigeront peut-être le ciblage des ressources sur des localités et des secteurs précis en Afghanistan. Il sera toujours nécessaire de conserver une souplesse opérationnelle pour faire face à des afflux soudains ou concentrés.



HCR/M. Maguire

Une jeune rapatriée, en provenance des zones tribales du Pakistan, qui vient tout juste d'arriver en Afghanistan.

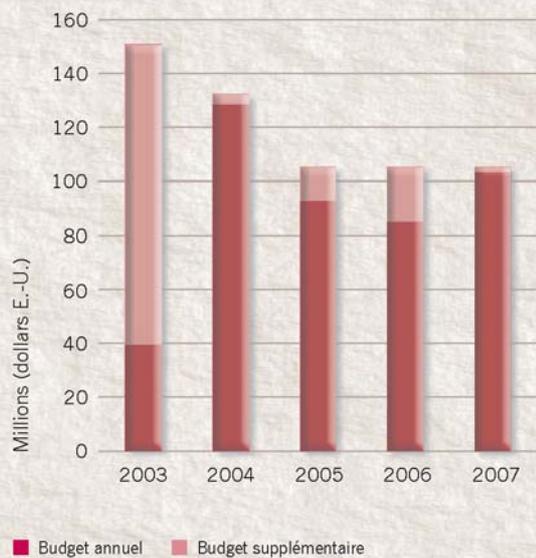
Opérations

Les opérations en **Afghanistan**, en **République islamique d'Iran** et au **Pakistan** sont détaillées dans les chapitres consacrés à ces pays.

Informations financières

L'opération en Afghanistan a été bien financée en 2007. Au cours de l'année, il a été nécessaire de débloquer un montant supplémentaire de 20 millions de dollars E.-U. pour financer l'augmentation de l'indemnité en espèces. Des fonds ont également été nécessaires pour venir en aide aux plus de 200 000 Afghans non enregistrés qui sont rentrés pendant la période de grâce accordée par le Gouvernement pakistanais.

Dépenses en Asie du Sud-Ouest
2003 - 2007



Budget et dépenses (dollars E.-U.)

| Pays | Budget final | | | Dépenses | | |
|-----------------------------------|--------------------|------------------------------------|--------------------|--------------------|-----------------------|--------------------|
| | Budget annuel | Budget supplémentaire ¹ | Total | Budget annuel | Budget supplémentaire | Total |
| Afghanistan | 70 641 122 | 0 | 70 641 122 | 70 329 927 | 0 | 70 329 927 |
| Pakistan | 20 769 247 | 2 548 598 | 23 317 845 | 20 473 887 | 1 468 933 | 21 942 820 |
| République islamique d'Iran | 11 455 653 | 884 782 | 12 340 435 | 11 330 581 | 632 241 | 11 962 822 |
| Activités régionales ² | 1 787 300 | 0 | 1 787 300 | 798 377 | 0 | 798 377 |
| Total | 104 653 322 | 3 433 380 | 108 086 702 | 102 932 772 | 2 101 174 | 105 033 946 |

¹ N'inclut pas un prélèvement de sept pour cent opéré sur les contributions afin de couvrir les dépenses d'appui indirectes du HCR.

² Inclut le rapatriement des Afghans et des solutions globales pour le déplacement des Afghans.

| Contributions volontaires affectées (dollars E.-U.) | | | |
|---|---|-------------------|-----------------------|
| Affectation | Donateur | Budget annuel | Budget supplémentaire |
| Asie du Sud-Ouest | Commission européenne | 1 315 789 | 0 |
| | Estonie | 47 133 | 0 |
| | États-Unis | 23 100 000 | 0 |
| | Finlande | 567 376 | 0 |
| | Norvège | 7 468 124 | 0 |
| | Suède | 7 714 702 | 0 |
| | Sous-total | 40 213 124 | 0 |
| Afghanistan | Allemagne | 3 551 805 | 0 |
| | <i>Australia for UNHCR</i> | 66 426 | 0 |
| | Australie | 3 539 625 | 0 |
| | Autriche | 361 812 | 0 |
| | Belgique | 683 060 | 0 |
| | Canada | 4 716 981 | 0 |
| | Commission européenne | 10 469 526 | 0 |
| | Danemark | 1 352 657 | 0 |
| | Donateurs privées au Canada | 170 905 | 0 |
| | Donateurs privée en Italie | 31 308 | 0 |
| | Donateurs privés au Royaume-Uni | 80 | 0 |
| | Espagne | 75 641 | 0 |
| | États-Unis | 7 093 581 | 0 |
| | Italie | 3 998 569 | 0 |
| | <i>Japan Association for UNHCR</i> | 30 634 | 0 |
| | Japon | 3 300 000 | 0 |
| | Norvège | 20 136 | 0 |
| | Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture | 11 000 | 0 |
| | Pakistan | 4 680 080 | 0 |
| | Pays-Bas | 3 704 000 | 0 |
| | Royaume-Uni | 480 962 | 0 |
| Suisse | 909 836 | 0 | |
| <i>USA for UNHCR</i> | 27 765 | 0 | |
| | Sous-total | 49 276 387 | 0 |
| République islamique d'Iran | Commission européenne | 1 585 487 | 0 |
| | Donateurs privés en République islamique d'Iran | 5 465 | 0 |
| | États-Unis | 11 707 | 0 |
| | Japon | 1 000 000 | 0 |
| | Norvège | 22 234 | 0 |
| | Sous-total | 2 624 893 | 0 |
| Pakistan | Commission européenne | 1 891 523 | 0 |
| | Espagne | 1 523 170 | 0 |
| | États-Unis | 29 359 | 0 |
| | Finlande | 0 | 636 115 |
| | Fonds central d'intervention d'urgence (CERF) | 0 | 622 468 |
| | <i>Japan Association for UNHCR</i> | 18 598 | 0 |
| | Japon | 2 500 000 | 0 |
| | Nouvelle-Zélande | 0 | 345 960 |
| | Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture | 6 000 | 0 |
| | Pakistan | 926 756 | 0 |
| <i>USA for UNHCR</i> | 54 155 | 0 | |
| | Sous-total | 6 949 560 | 1 604 543 |
| Total | | 99 063 964 | 1 604 543 |

Note: Les contributions qui apparaissent dans ce tableau n'incluent pas le prélèvement des coûts d'appui indirects opérés sur les contributions allouées aux programmes supplémentaires et la réserve pour les activités nouvelles ou additionnelles liées au Mandat.